

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification du produit :

Nom du produit :	Alimentation mobile rechargeable Li-ion
Autres noms :	Non disponible.
Numéros de modèles :	MXXYY-ZZ où (XX représente la taille de la batterie en WH plus petit que 20, YY représente la couleur, et ZZ est la localisation, Amérique du Nord si ZZ non indiqué).
Pays d'application :	FRANCE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Non disponible.

1.3 Renseignements sur le fournisseur

Fournisseur :	Schneider Electric IT USA (anciennement « APC by Schneider Electric, APC Sales and Service Corp.»)
Adresse :	132 Fairgrounds Road West Kingston, RI 02892
Téléphone :	800-788-2208 ou 401-789-5735
E-mail :	http://nam-en.apc.com/app/ask
Site web :	www.APC.com
Télécopie :	(+61) 1300 369 288

1.4 Numéros d'urgence

Numéro d'urgence :	112 Numéro Européen d'urgence (en Europe uniquement)
Numéro d'urgence (24/24)	023-4958 8388-333
Centres anti poison :	+33 (0)1 45 42 59 59 (en France uniquement) www.centres-antipoison.net

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation (EC) No. 1272/2008.
En tant que produit manufacturé, ce produit n'est pas considéré comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non applicable.

2.3 Autres Danger

Non applicable.

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

3.1 Mélange

Composant	Numéro CAS	Numéro EC	Concentration (%)	Classification
Feuille d'aluminium	7429-90-5	231-072-3	1,15 - 5,75 %	Pyr. Sol. 1 Water react. 2 Phrases H250 ; H261
Feuille de cuivre	7440-50-8	231-159-6	1,14 - 5,75 %	
Graphite	7782-42-5	231-955-3	5,75 - 17,25 %	

Ce produit en tant qu'article selon l'article du règlement (CE) N°1907/2006 (REACH), Annex II, tel que modifié par Règlement (UE) n ° 453/2010.

En tant que solide, un article manufacturé, l'exposition à des matières dangereuses n'est pas prévues dans les conditions normales d'utilisation.

Il n'y aucune substance connue par le fournisseur et dans les concentrations applicables qui sont classées comme dangereux pour la santé ou l'environnement, PBT (PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic), vPvB (vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative) et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

SECTION 4 : Premier secours

4.1 Description des premiers secours

Ingestion du produit	Le contact avec une cellule ouverte peut causer des brûlures. Laver la bouche à l'eau. Déplacer la victime à l'air libre et la mettre dans une position confortable facilitant la respiration. Si le matériel a été avalé et que la personne est consciente ne pas la faire vomir, sauf si préconisé par le personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	Le contact avec une cellule ouverte peut causer des brûlures. Rincer immédiatement à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières inférieures/supérieures Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Appeler une assistance médicale en cas d'irritation.
Contact avec la peau	Le contact entre la peau et une cellule ouverte peut provoquer des brûlures. Laver la peau contaminée avec de l'eau. Appeler une assistance médicale en cas de symptômes.
Produit respiré	En cas d'inhalation d'une cellule ouverte déplacer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air libre. Appeler une assistance médicale en cas de symptômes.
Protection des secouristes	Aucune action ne doit être faite impliquant un risque pour le personnel ou sans un entraînement adapté.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet significatif connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contactez un spécialiste antipoison si de grandes quantités sont ingérées ou inhalées. Pas de traitement spécifique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Déplacer le conteneur à l'air libre dès que possible. Asperger les conteneurs sur le lieu du feu avec de l'eau pour les garder froids jusqu'à l'extinction complète.

Moyen d'extinction : beaucoup d'eau, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers chimique spécifiques	Les batteries au lithium ion contiennent un électrolyte liquide inflammable qui peut traverser, enflammer et produire des étincelles lorsqu'il est soumis à des températures élevées (> 150°C/302°F), lorsqu'il a été endommagé (par exemple, mécanique ou surcharge électrique). Les cellules brûlantes peuvent enflammer autres piles à proximité.
Décomposition	La décomposition du produit peut produire : <ul style="list-style-type: none">- Dioxyde de Carbone- Monoxyde de carbone- Composés halogénés- Oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent être équipés d'un masque filtrant (masque complet) ou d'un appareil respiratoire isolé. Ils doivent porter des vêtements de protection du feu vent de face.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune action ne doit être faite par un employé sans un entraînement approprié. Ne pas laisser entrer les personnes non obligatoires ou sans protection. Ne pas marcher dans le produit déversé. Porter des équipements de protection individuelle adéquats comme indiqué en section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les produits contaminés de rentrer en contact avec le sol, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités si le produit a créé une quelconque pollution.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déplacer les conteneurs de la zone de déversement

Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Aspirer ou balayer la matière et la placer dans un conteneur prévu pour ces déchets. Faire éliminer par un entrepreneur habilité.

6.4 Référence à d'autres sections

Section 1 pour les contacts d'urgence

Section 8 pour les équipements de protection individuelle.

Section 13 pour l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre les équipements de protection individuelle (voir section 8).

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les zones où est stocké et manipulé le produit.

Les employés doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker la batterie dans un endroit sec. Conserver à température ambiante (25°C +/- 5°C). Des températures élevées peuvent raccourcir la durée de vie de la cellule. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière

Non disponible

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composant	Numéro CAS	Numéro EC	Concentration (%)	VME / TWA (mg/m3)
Feuille d'aluminium	7429-90-5	231-072-3	1,15 - 5,75 %	10
Feuille de cuivre	7440-50-8	231-159-6	1,14 - 5,75 %	0,2
Graphite	7782-42-5	231-955-3	5,75 - 17,25 %	2

VME/TWA (Valeur moyenne d'exposition) : la valeur moyenne pondérée sur une journée de 8 heures par jours.

Garder loin des sources de chaleur et des flammes. Prévoir une évacuation de l'air suffisante. Stocker dans un endroit frais et sec.

Une bonne ventilation est suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants.

8.2 Contrôles de l'exposition

Hygiène personnelle	Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé les produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Les techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que des bassins oculaires et des douches de sécurité soient proches de l'emplacement du poste de travail.
Protection de la peau	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Porter des gants néoprène ou caoutchouc naturel en cas de manipulation d'une cellule ouverte ou fuyant.
Protection des yeux	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Porter des lunettes de sécurité en cas de manipulation d'une cellule ouverte ou fuyant.
Protection respiratoire	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Environnement	Les émissions liées à la ventilation ou au processus doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles respectent entièrement les exigences de la législation environnementale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide multicolore
Forme	Prisme
Odeur	Sans odeur
Solubilité	Insoluble dans l'eau

9.2 Autres informations

Non Disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et pression.

10.3 Possibilité de réaction dangereuse

Dans les conditions normales d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Eviter les sources de feu, de chaleur. Eviter de démonter, court-circuiter, écraser, déformer, mettre à une température supérieure à 100°C, la lumière directe, l'humidité élevée, l'immersion dans l'eau, et la surcharge.

10.5 Matières incompatibles

Forts oxydants, acides et corrosifs.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux n'est produit.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition : Contact cutané. Lentilles de contact. Inhalation. Ingestion

Toxicité aiguë et chronique non disponibles

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet significatif connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le recyclage des packs de batterie est encouragé. NE PAS rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Entreposer les matières pour l'élimination tel qu'indiqué dans la section 7.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux directives pertinentes de la réglementation Européenne (CE), les réglementations nationales, régionales et locales de contrôle de l'environnement. Pour l'élimination au sein de la communauté européenne, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) devrait être utilisé. La production de déchet doit être minimisée ou évitée aussi souvent que possible.

L'élimination du produit doit être conforme aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation en vigueur.

Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la directive européenne 91/689/EEC.

La production de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. Déchets l'emballage doit être recyclé, Incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considéré quand le recyclage est impossible

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre. Les conteneurs vides ou doublures peuvent retenir certains résidus. Évitez la dispersion des matériaux déversés, l'écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables et les égouts.

SECTION 14 : Information sur le transport

14.1 Numéro ONU

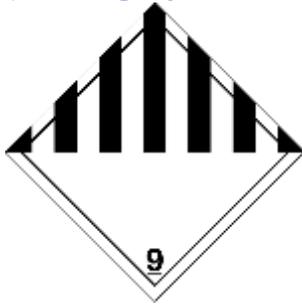
UN3480/UN3481

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Piles au lithium ionique contenues dans un équipement ou piles au lithium ionique emballées avec un équipement (y compris les piles au lithium ionique a membrane polymère)

Piles au lithium ionique (y compris les piles au lithium ionique a membrane polymère)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport



Classe 9

14.4 Groupe d'emballage

Groupe II

14.5 Dangers pour l'environnement

Non disponible

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des conteneurs fermé, à l'endroit et sécurisé. S'assurer que la personne transportant le produit sache quoi faire en cas d'accident ou déversement.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'information disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit contient des substances pour lesquelles les évaluations du risque chimique ne sont pas disponibles.

SECTION 16 : Autres informations

Clause de non responsabilité : Les informations ci-dessus, bien que correctes, ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Nous ne faisons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie expresse ou implicite, quant à ces informations, et nous déclinons toute responsabilité résultant de son utilisation. Les utilisateurs doivent faire leur propre enquête pour déterminer la pertinence de l'information pour ses fins particulières. En aucun cas nous ne serons responsables pour toute réclamation, perte ou dommage de tout tiers ou pour les profits passés, des dommages spéciaux, indirects, consécutifs ou exemplaires découlant de l'utilisation de l'information ci-dessus.

Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce soit les seuls risques qui existent.